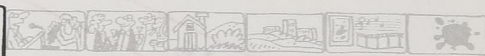


Place du 20-Août 7, bâtiment A-1, 4000 Liège
<http://www.ulg.ac.be/leJ51jour/>
Conseil editorial: Danielle Bajeomée - Joseph Denoex
 Jacques Dubois
Editeur responsable: Jacques Dubois
Rédacteur en chef: François Louts (04) 366 44 13,
Secrétaire de rédaction: Catherine Eeckhout
 (04) 366 44 14 E-mail: leJ51jour@ulg.ac.be
 Fax (04) 366 44 22
Rédaction: 2^e licence en ASL (orientation Information
 et médias)
Photographie: 3^e année St-Luc (reportage - Chr. Plenus)
Secrétariat: Joëlle Girs (04) 366 56 95
Mise en page: Claire Leroux
Régie publicitaire: UNIJEP (04) 224 74 84
Photographe: Comegra
Impression: Imp. Frings
 Avec la collaboration de Pierre Kroll.



Ce qu'ils en disent

■ La première réaction du ministre de l'Enseignement supérieur, William Ancion, n'est pas défavorable. Pour lui, « la formation propédeutique de deux ou trois mois applique le remède avant la maladie. L'étudiant devra se conduire comme un responsable et évaluer lui-même s'il se sent suffisamment préparé ». M. Ancion souligne en outre qu'« il n'est pas obligatoire que toutes les universités appliquent le même système ». Par ailleurs, le Ministre annonce une réforme de la méthode de financement des universités, même si, actuellement, la Communauté française ne peut augmenter son enveloppe budgétaire.

■ Emily Hoyos, présidente de la Fédération francophone des étudiants (FEF), se réjouit que des démarches constructives soient élaborées au sein de l'ULg et espère que les autres universités francophones lui emboîteront le pas. Toutefois, elle déplore que les responsables politiques ne s'intéressent qu'à l'échec à l'université. Or, dit-elle, « le taux d'échec dans les hautes écoles est identique à celui des universités ».

■ Écolo, à l'origine d'une initiative récente (et médiatisée) dans ce domaine, estime que le plan de lutte contre l'échec, avancé conjointement par le Recteur et la Fédération étudiante de l'ULg, va dans le bon sens mais peut aller plus loin. Pour les Verts, il faut avant tout s'interroger sur les différentes causes de l'échec et analyser le phénomène en profondeur, c'est-à-dire responsabiliser tous les acteurs : le rhétoricien et l'étudiant universitaire mais aussi et surtout, les enseignants, les universités et le système éducationnel.

■ Michel Wautelet, professeur à l'université de Mons-Hainaut, auteur d'une carte blanche remarquée dans le journal *Le Soir*, accueille avec enthousiasme les six propositions de l'ULg. Cependant, il émet deux remarques. Primo, il faut à tout prix éviter de trop mater les étudiants pour que l'excellence universitaire soit préservée. Secundo, le développement de l'encadrement et l'évaluation formative risquent d'amener une charge supplémentaire à la fois pour les professeurs et les étudiants. Ceux-ci ne sont peut-être pas tout à fait prêts à l'assumer.

Vers l'Université du XXI^e siècle...
suite de la page 1

Nous sommes intimement persuadés que les propositions concrètes qui vous sont aujourd'hui présentées, peuvent aboutir à une Université démocratique, où un maximum d'étudiants, impliqués dans une dynamique participative et responsable, atteindraient le niveau d'excellence inhérent à la formation universitaire. Si nous collaborons, nous y arriverons.

Michel Mosser
Pascal Cavalier
Coprésidents de la Féd

Mohamed Bentires
Étudiant administrateur

Six ouvertures pour mater l'échec universitaire

L'accord est conclu. Recteur et Fédération étudiante de l'ULg ont donc proposé, la semaine dernière, un plan global de six mesures pour réduire le taux d'échec en première candidature (60 %). Le test obligatoire, notamment, est abandonné. On attend la réaction des autres universités, et celle du Ministre qui tient les cordons de la bourse.

L'événement est suffisamment important pour que l'on s'y attarde : l'ULg est la première des universités francophones où représentants étudiants et autorités académiques, réunis autour de la même table, sont parvenus à dégager des pistes stratégiques communes afin d'endiguer le fléau qu'est l'échec en candidature.

L'accord intervenu la semaine dernière peut être considéré comme une réponse à l'appel lancé en juin par William Ancion, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à «ses» recteurs. Il souhaitait que ceux-ci planchent, entre autres, sur la lutte contre l'échec. Président du Conseil des recteurs et Ministre se sont ensuite revus le 30 octobre pour présenter à la presse l'idée d'un test d'évaluation en première candi, en vue d'envisager une éventuelle remise à niveau en cas de faiblesse. Les dernières modalités (époque de l'année, matières...) devaient encore être fixées avant leur prochaine rencontre programmée en janvier 1998. Mais, à présent, force est de constater que l'idée d'un test préalable, après avoir pris l'eau sur plusieurs campus, notamment à l'ULB, est (provisoirement ?) rangée au placard. L'alternative proposée à Liège ? Un plan global de lutte contre l'échec, établi autour de six propositions. Un accord qui entend responsabiliser l'étudiant, en maintenant à tout prix le niveau "d'excellence" de l'Université.

Les 6 propositions de l'accord

1. Formation propédeutique. Les cours préparatoires traditionnellement organisés durant l'été pour les anciens rhéto seraient remplacés par une formation non obligatoire mais plus ambitieuse, s'étalant entre juillet et septembre (deux mois au moins). La gratuité



Le plan global propose notamment de mettre à la disposition des étudiants des encadrants supplémentaires.

serait garantie et quatre volets composeraient cette formation : des programmes d'orientation afin d'aiguiller efficacement l'étudiant; des cours de méthodologie; des cours généraux qui se situeraient dans la continuité des études secondaires; des cours de langue, enfin, y compris de français.

2. Contrat pédagogique. À la rentrée académique, chaque professeur rendrait un *vade mecum* de sa matière. Objectifs du cours, compétences à acquérir, système d'évaluation ou encore bibliographie seraient ainsi connus de l'étudiant avant le début du cours.

3. Système d'auto-évaluation. Proposées dès le début de l'année afin de baliser la progression de l'étudiant, ces évaluations pourraient être comparées aux "examens blancs" : des tests facultatifs sans répercussion sur la note finale. Le *feed-back* des professeurs serait primordial pour que l'étudiant comprenne ses faiblesses et puisse y remédier.

4. Encadrement. Il s'agirait de mettre à la disposition des étudiants non seulement des encadrants supplémentaires, mais aussi des outils pédagogiques performants (formation par ordinateur, par exemple). La collaboration des enseignants du secondaire pour l'encadrement de travaux pratiques ou de répétitions serait davantage sollicitée.

5. Modules capitalisables. On ne parlerait plus de deux candidatures, mais plutôt d'un cycle global. Chaque étudiant pourrait se construire son propre programme chaque année, voire chaque semestre, en fonction de ses moyens et de ses objectifs. Un module de cours passé avec brio basculerait dans le "capital réussite", acquis au moins jusqu'au terme de la formation. L'étudiant deviendrait davantage responsable de son cursus puisqu'il choisirait, en souplesse, la façon d'organiser son programme. Le système existe déjà en Allemagne, avec un allongement excessif des études à la clé. Cette dérive, en principe, serait évitée chez nous puisque les candidatures devraient de toute façon être bouclées en trois ans.

6. Information et orientation. Les futurs étudiants recevraient "une information complète et objective" sur l'Université durant l'année précédant leur arrivée. Il est notamment question de leur permettre de venir suivre quelques cours dans les branches qui les intéressent.

Vocation à s'étendre

Le projet présenté par l'Université est ambitieux, certes, mais il n'en est encore qu'à sa genèse. La question du financement en tout cas n'a pas été abordée. Le recteur Willy Legros le sait : « L'encadrement supplémentaire va bien évidemment entraîner un coût supplémentaire. Le Ministre en est conscient, puisqu'il nous a demandé de chercher des solutions. » William Ancion a déjà dit qu'il était prêt à faire "quelque chose" pour lutter contre l'échec en candidature. Sur un plan strictement budgétaire, le calcul peut d'ailleurs s'avérer rentable à long terme. On estime que l'échec coûte chaque année quelque 2 milliards à la Communauté française. De plus, rien ne dit que l'enveloppe globale des universités sera augmentée...

L'accord liégeois, qui a vocation à s'étendre éventuellement aux autres universités, sera proposé le 17 décembre à la FEF, puis en janvier au CREF (Conseil des recteurs).

Xavier Degraux et Antoine Gruselin

Ils en faisaient sans le savoir...

Pour lutter contre l'échec, le recteur Willy Legros et la Féd proposent, entre autres, aux futurs étudiants de première candidature une formation propédeutique non obligatoire durant les vacances d'été. Cette initiative s'inspire des actions déjà existantes au sein de notre alma mater et les systématise. Petit tour d'horizon.

Information dans les établissements du secondaire, organisation de journées "portes ouvertes" à destination des rhétoriciens et des parents, contacts avec l'inspection et les directions de l'enseignement secondaire, service Guidance-Étude, Conseil général des études, autant d'actions que mène l'université de Liège en son sein et à l'extérieur pour préparer quotidiennement les étudiants de l'enseignement secondaire au monde universitaire.

Ce monde si "étranger" leur tend la main et les invite, depuis plusieurs années, à des cours d'été organisés de manière intensive pendant trois semaines.

Au programme : mathématique, physique, chimie pour les filières scientifiques; anglais, néerlandais, allemand et français pour les futurs germanistes, sans oublier des cours portant sur les méthodes de travail et un entretien d'orientation pour les participants qui le souhaitent.

Une fois entré dans la "noble institution", l'étudiant est soumis, s'il le souhaite, à un test de français. Afin de combler les lacunes, huit sessions de formation sont proposées d'octobre à décembre. Malheureusement, très peu de candidats se pressent au portillon, alors que le taux de réussite du test, toutes facultés confondues, n'est que de 58 %.

Dans le même ordre d'idées, certaines facultés (Psychologie et Sciences de l'éducation, Droit) organisent en cours d'année des évaluations des acquis et proposent par la suite des conseils de remédiation, puis une nouvelle évaluation. En faculté de Droit, les professeurs Beaufays, de Leval et Dehousse ont mis au point un test écrit évaluant l'acquisition des nouvelles matières après deux mois d'enseignement, suivi d'une interrogation orale, sur base d'un dossier de presse constitué par l'étudiant, afin d'évaluer ses capacités de raisonnement. De l'avis des responsables, ces méthodes portent leurs fruits.

D'autres mesures visent plutôt à responsabiliser l'enseignant. Il s'agit du contrat pédagogique, cher à certains professeurs de la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation. Ce contrat consiste à expliciter aux étudiants les objectifs du cours, les exigences de l'évaluation et les modalités de l'examen. Un peu à la manière du *vade mecum* très complet distribué depuis quelques années aux premières candis médecine.

Mais l'échec n'est pas lié uniquement au manque de formation. Il peut également découler d'une erreur d'orientation ou de problèmes personnels. C'est pourquoi l'université de Liège propose déjà des services Orientation/Réorientation, Guidance-Étude, des supports aux étudiants en échec ou encore "Blues", un groupe interfacultaire de soutien pour les étudiants en difficulté "affective".

Au regard de ce tableau, il apparaît que la plateforme de propositions du Recteur et des étudiants s'inspire largement de ces initiatives ponctuelles et limitées. Elle constitue toutefois une généralisation et une systématisation de ces initiatives susceptibles de bouleverser le paysage des études universitaires.

Nathalie Duclz